La sécheresse, un nouveau coup dur pour l'économie

- Le manque d'eau fait ressentir ses redoutables effets sur l'agriculture.
- Mais d'autres secteurs, comme le tourisme, risquent d'y être exposés.

ENVIRONNEMENT

Joël Cossardeaux
@JolCossardeaux

Absente sur la quasi-totalité de l'Hexagone pendant le mois de juillet, la pluie y est enfin réapparue depuis mercredi. Il reste à souhaiter que ce retour s'installe dans la durée et le fasse au moins aussi longtemps que la chaleur à laquelle la France fait face depuis plusieurs mois et dont les conséquences deviennent alarmantes. Les températures, passées de très douces, au printemps, à caniculaires jusqu'à ces derniers jours, ont en effet achevé de mettre sols et cours d'eau à une rude épreuve, celle de la sécheresse.

Comme lors des étés 2017 et 2019, l'eau, une nouvelle fois, ne coule plus beaucoup de source. Jeudi, 77 départements métropolitains étaient soumis à des mesures de vigilance ou de restrictions sur tout ou partie de leur territoire. Toute la Creuse et toute la Haute-Vienne s'affichent en rouge vif sur la carte du site Propluvia qui récapitule toutes les arrêtés pris par les préfets. Sauf usage prioritaire, plus aucun prélèvement d'eau, y compris agricole, n'y est permis.

Sans être totalement soumis au même régime sec, presque tous les départements du Centre de la France et du Grand Est sont en alerte, à un degré ou un autre. La consommation d'eau sans entrave n'est plus guère possible que sur une partie du sud-ouest et du nord-ouest, concentrée le long du littoral.

La FNSEA lance un SOS

En sous-sol, la situation n'est pourtant pas si préoccupante. Le niveau d'eau des nappes phréatiques est encore jugé « haut » voir « très haut » en Nouvelle-Aquitaine et sur une partie de l'Occitanie. Il reste dans la moyenne sur le grand bassin parisien. Dans le Grand Est et le long du couloir rhodanien, il est bas, mais aucune nappe n'est à plat.

A la différence de 2019, la sécheresse de cet été est surtout superficielle, mais elle n'en est pas moins préoccupante pour des pans entiers de l'économie. A commencer par l'agriculture où le déficit pluviométrique persistant vient mettre à mal les rendements des exploitations céréalières et les élevages. « *Tous les agriculteurs qui ont des grandes cultures ont souffert, tous ceux qui ont des pâtures ont souffert, il y a une nécessité de réagir* », s'est inquiété mardi Christiane Lambert, la présidente de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants (FNSEA).

L'utilisation des jachères pour nourrir le bétail a été autorisée dans une soixantaine de départements.

Un SOS auquel le gouvernement a commencé à répondre en annonçant, dès le lendemain, qu'il autorisait notamment l'utilisation des jachères pour nourrir le bétail dans une soixantaine de départements. Une bouffée d'oxygène pour leurs éleveurs dont beaucoup sont actuellement obligés d'acheter de la paille et du foin, leurs prairies, grillées par la sécheresse, ne permettant plus à leurs bêtes d'y pâturer normalement.

A un degré moindre, d'autres secteurs risquent également d'être impactés. Dans celui de l'énergie, la baisse du niveau des barrages risque d'entraîner une chute de la production électrique. La filière bois pourrait, elle aussi, être à nouveau secouée par le dessèchement et la mort prématurée des résineux de certains massifs, notamment celui des Vosges. Sans oublier les risques de pertes liées aux feux de forêt.

Des sinistres qui peuvent également être très préjudiciables aux activités touristiques. L'incendie monstre survenu début août à Martigues a détruit deux campings et entraîné l'évacuation de 2.700 personnes. Le résultat d'un cruel manque de précipitations qui commence à pénaliser le tourisme fluvial sur certains canaux du Grand Est où le trafic risque d'être fermé. Enfin, dans l'industrie, c'est le secteur de l'agroalimentaire qui pourrait être impacté si cette sécheresse devait perdurer. ■

Plus de trois départements sur quatre touchés par le manque d'eau

Au 13 août (170 arrêtés en cours dont 77 au-delà du niveau vigilance)

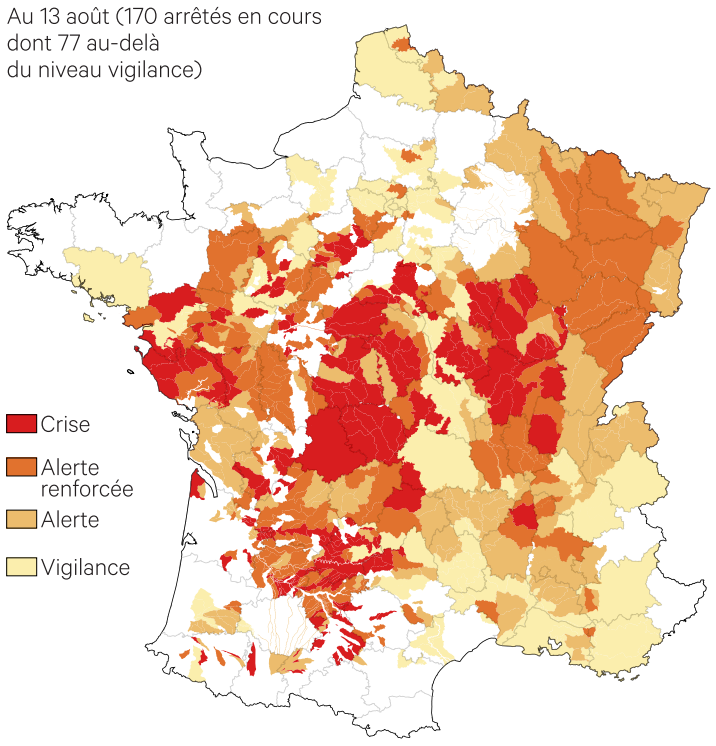

« LES ÉCHOS » / SOURCE : PROPLUVIA / PHOTO : SIPA

« La France doit sortir d'une gestion de l'eau basée sur l'abondance »

Propos recueillis par ***J. C.***

MATTHIEU BAÏSSET
Directeur technique d'imaGeau

Matthieu Baïsset, directeur technique d'imaGeau, start-up spécialisée dans les données sur les réserves en eau, souligne l'enchaînement exceptionnel de ces années de sécheresse.

Comment se caractérise la sécheresse actuelle ?
Elle est très différente de celle de 2019. Cette année-là, l'hiver avait été faiblement pluvieux, ce qui avait limité la recharge des nappes phréatiques. Cet été, c'est l'inverse. Les stocks d'eau sont corrects mais juillet a été déficitaire en précipitations. On n'en a pas connu d'aussi peu pluvieux depuis juillet 1959. Les trois quarts de la partie nord de la France sont dans le rouge. Cela n'arrive qu'une fois tous les cinquante ans. Du coup, il a fallu pomper plus d'eau dans les nappes et les rivières. Dans l'agriculture, les exploitants doivent irriguer davantage cet été pour compenser l'absence d'eau de pluie.

Avec quelles conséquences ?
Un quart des grands cours d'eau sont à un niveau bas et 140 des 1.400 points d'observation affichent des niveaux très bas, là où ont été pris des arrêtés sécheresse et des restrictions. S'agissant des petits cours, 16 % étaient à sec fin juillet. C'est moins qu'en 2019 où ce taux était de 25 %. Ce qui est exceptionnel, c'est de la voir se manifester sur trois années aussi rapprochées : 2017, 2019 et 2020. Avant, c'était une fois tous les dix ans.

« Tout l'enjeu aujourd'hui est de disposer d'eau au bon moment et au bon endroit. »

Comment voyez-vous la situation évoluer ?
C'est difficile à dire. En général, il pleut davantage en août. Mais si ce n'est pas le cas cet été, on peut redouter des ruptures d'approvisionnement dans certaines communes et, s'agissant des milieux naturels, des pertes de continuité écologique dans les cours d'eau. Sur le plan économique, l'impact serait énorme, notamment sur les récoltes agricoles.

La ressource en eau va-t-elle se raréfier avec le réchauffement ?
Selon les évaluations du GIEC en 2012, il faut s'attendre en France à une baisse de 10 à 40 % du débit des cours d'eau et à un recul de 10 à 25 %, voir 50 % du niveau des nappes phréatiques. Quant aux précipitations, leur diminution prévisible varie entre –16 % et –23 %. Le réchauffement tend aussi à modifier le régime des pluies. La fréquence des événements extrêmes augmente mais ils ne contribuent pas à recharger les nappes car ils sont trop rapides.

Comment peut-on s'adapter à ces changements ?
Tout l'enjeu aujourd'hui est de disposer d'eau au bon moment et au bon endroit. La France doit sortir d'une gestion de l'abondance. Il y a énormément d'eau dans notre pays, mais il faut l'économiser. L'industrie doit y être encouragée, tout comme l'agriculture. L'irrigation va être de plus en plus connectée aux cultures avec des systèmes qui délivrent de l'eau à la plante quand elle en a besoin. Il va également falloir adapter les types de cultures et développer certaines solutions, comme celle consistant à recharger artificiellement les nappes phréatiques via des retenues d'eau. Il ne s'agit donc pas que d'aménager de nouveaux réservoirs qui ont plusieurs inconvénients. Entre 20 et 60 % de l'eau stockée disparaît par évaporation et le débit des rivières situées en aval est perturbé. ■

L'éolien en mer divise les écologistes

ENVIRONNEMENT

Alors que six parcs français sont validés et que plusieurs autres sont en projet, des collectifs locaux dénoncent « l'industrialisation de la mer ».

Transition écologique et éolien : ce n'est pas une bonne équation pour tous. A quelques jours de la fin du débat public portant sur la construction d'un nouveau parc éolien en mer en Normandie, d'une puissance de 1 gigawatt, les oppositions de certains écologistes à l'éolien offshore ne faiblissent pas.

Le 30 juillet dernier, l'association Robin des Bois publiait un communiqué pour dénoncer « *la découpe* » et « *l'industrialisation* » de la mer. « *On a peur que cet ensemble précipité de turbines ne ressemble à un fiasco comme celui de l'EPR ou de l'A380* », alerte le président de Robin des Bois, Jacky Bonnemains.

Encore vierge de tout parc éolien offshore, la France est en retard face à ses voisins européens, Royaume-Uni et Allemagne en tête. Depuis quelques années, l'Hexagone essaie de rattraper son retard, non sans difficulté.

Destruction du patrimoine maritime

L'éolien offshore est loin de faire l'unanimité chez les écologistes. Certaines associations, comme France Nature Environnement (FNE), soutiennent son développement, à condition d'une « *bonne planification* » et d'une implantation stratégique : « *L'énergie du vent est inaltérable, et nous avons un gros potentiel en France. Mais les éoliennes ne doivent pas être implantées n'importe où* », estime Elodie Martinie-Cousty, pilote du réseau océans, mers et littoraux à la FNE. L'association souligne également que la présence d'éoliennes en mer pourrait même favoriser les attroupements de poissons autour des piliers, et donc la biodiversité.

Des arguments qui laissent de marbre les associations locales. Gardez les caps et Pour un littoral sans éoliennes (Pulse) dénoncent au contraire la destruction du patrimoine maritime et de la pêche artisanale. « *Les éoliennes sont proches des côtes ; il est scandaleux de chasser la pêche artisanale, seule pêche écoresponsable et juste socialement et économiquement* », critique Katherine Poujol, présidente de Gardez les caps. « *Le projet de Saint-Brieuc est en plein sur les zones de pêche artisanale ; en mer du Nord, les fonds sont peu profonds, vaseux ; en Bretagne ce n'est pas le cas, il y a une grande population de dauphins et la zone Natura 2000 s'arrête à 450 mètres du projet* », renchérit-elle.

Conscients des nombreuses protestations que suscitent les parcs éoliens, les promoteurs recherchent des solutions pour limiter l'empreinte écologique des installations : « *On a des experts, on missionne des études,* explique Delphine Robineau, responsable des projets offshore chez RES. *Aujourd'hui, on sait où évoluent les mammifères marins, et des mesures peuvent être mises en place, comme des rideaux de bulles chargés d'atténuer le bruit.* »

« Visites de chantier »

Autre point clef pour les porteurs de projet : le renforcement de la communication et de l'information. Alors que les trois premiers appels d'offres ont été lancés en amont de tout débat public, suscitant la colère des locaux, les promoteurs veulent à tout prix éviter de réitérer l'erreur. « *En Normandie, pour la première fois, le public peut s'exprimer sur la localisation et les caractéristiques de l'appel d'offres et du projet. Plusieurs zones vont être soumises à l'Etat, qui choisira ensuite* », souligne Delphine Robineau. Pour renforcer l'information des citoyens, l'entreprise organise « *des visites de chantier* », valorise « *les contributions en ligne* » et organise des journées d'information.

Mais les mesures demeurent insuffisantes pour les défenseurs de l'environnement locaux, pour qui « *les études d'impact sur l'environnement* » et sur « *le fonctionnement des éoliennes face aux aléas climatiques* » sont « *inexistantes* ». Face à la floraison de projets en Bretagne et en Normandie, Gardez les caps et Pulse restent également sceptiques sur la qualité de l'énergie produite par les éoliennes en mer en raison de l'inconstance des vents. Le prix de l'électricité demeure aussi une question cruciale : « *A Dunkerque, les principaux critères de l'appel d'offres étaient de rendre le prix de l'électricité attractif, au détriment des critères environnementaux* », déplore Elodie Martinie-Cousty. — ***C. A.***

« L'énergie du vent est inaltérable, et nous avons un gros potentiel en France. Mais les éoliennes ne doivent pas être implantées n'importe où. »

ÉLODIE MARTINIE-COUSTY
Pilote du réseau océans, mers et littoraux à la FNE

en bref

Deux nouveaux syndicats de soignants rejoignent le collectif Santé en danger

SANTÉ Deux nouveaux syndicats d'infirmières et des praticiens hospitaliers ont rejoint jeudi le collectif de soignants Santé en danger, qui réclame l'ouverture rapide d'un « Ségur 2 » de la santé. Lancé fin juillet par le Docteur Arnaud Chiche, anesthésiste-réanimateur à Hénin-Beaumont (Pas-de-Calais), Santé en danger a pris de l'ampleur sur Facebook et revendiquait plus de 80.000 membres en début de semaine.